
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF DE M'SILA	LETTRES ET LANGUES	LETTRES ET LANGUE FRANÇAISE
---	---------------------------	--

DOMAINE	FILIERE	SPECIALITE
LETTRES ET LANGUES ETRANGERES	LANGUE FRANÇAISE	LICENCE DE LANGUE FRANÇAISE

Semestre: 5

Unité d'enseignement: Fondamental 1

Matière: Linguistique L3

Module : Linguistique
Enseignant : M.HAMOUMA

Niveau : L3
Groupes : 1-2-3-4-5-6

Objectifs de l'enseignement

Cette matière permettra à l'étudiant de :

Acquérir un savoir disciplinaire.

Acquérir un répertoire lexical spécialisé en domaine linguistique.

Maîtriser et pouvoir exploiter ce savoir dans ses futures tâches de chercheur.

Connaissances préalables recommandées

Avoir un savoir référentiel en Linguistique structurale de F. De Saussure.

Connaître les principes théoriques fondamentaux des différents courants linguistiques contemporains.

Contenu de la matière :

- La sociolinguistique : un autre regard sur le langage et les langues en sociétés.
 1. Les limites d'un certain structuralisme en linguistique :
 2. Domaines de la sociolinguistique.
- Usages et représentations de la langue dans sa diversité.
 1. La « variation » comme fondement de l'exercice communautaire d'une langue :
 2. Le « marché linguistique » au sein de la communauté et ses représentations :
- L'analyse de la pluralité linguistique.
- Les phénomènes liés au contact des langages.
- Les Etats et la gestion des langues.
- Politique linguistique

COURS

Introduction

Ferdinand de Saussure (1857-1913) représente l'aube de la linguistique contemporaine européenne. C'est en effet au début du 20^{ème} siècle que la linguistique sera exercée en elle-même et pour elle-même. Saussure délimitait l'objet de la linguistique à l'étude de la langue -fondant ainsi comme l'on dit la linguistique moderne et scientifique- il excluait du champ de cette discipline l'étude du langage comme activité. Alors qu'en fait, le langage est fondamentalement pratique, et pratique sociale. C'est ainsi qu'on s'entend à mettre en question le réductionnisme opéré par la linguistique dominante, c'est-à-dire essentiellement la linguistique américaine (les grammaires génératives et transformationnelles) dérivée du structuralisme saussurien. Si on regarde donc l'historique de chaque courant, on verra qu'à son origine il y avait une pratique sociale.

1-Quelques définitions de la sociolinguistique

La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques... Elle s'est donné primitivement pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les

structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel." (Baylon : 1991p. 35).

H. Boyer dans Sociolinguistique. Territoire et objets (Delachaux et Niestlé, 1996) :

Il essaye dans l'article introducteur, "Les domaines de la sociolinguistique", pp. 9-34, de préciser comment situer la sociolinguistique par rapport aux disciplines voisines :

"En première approximation, il faut reconnaître que le territoire du sociolinguiste au sein de la "linguistique" conçue comme ensemble disciplinaire est un territoire perméable aux ensembles disciplinaires connexes : anthropologie, psychologie, philosophie, ethnologie, sociologie, histoire... Perméable également aux autres linguistiques : sémiotique et linguistique textuelle (qui s'intéressent à l'organisation et à la cohérence des discours), pragmatique linguistique et analyse conversationnelle (attentives à la structure des échanges et aux interactions qui s'y réalisent), psycholinguistique (qui étudie en particulier les mécanismes psychologiques liés à l'appropriation et à l'utilisation du langage), ethno-linguistique (attachée à décrire toute sorte de langues) et dialectologie (qui s'est donné pour tâche de répertorier la variation géolinguistique en fonction des parlers toujours en vigueur ou des substrats de langues actuelles), sans oublier la sociologie du langage, au sens strict du terme. Cette dernière discipline, du reste, chevauche largement l'un des pôles du domaine, celui de la macro-sociolinguistique. Ce pôle peut être défini comme celui de la sociolinguistique des institutions, de la structure sociale, des types de variations, des pratiques linguistiques de groupes. L'autre pôle, celui de la micro-sociolinguistique, concerne davantage les pratiques "à la base", les enjeux circonscrits à telle pratique de communication, à telle interaction entre deux ou plusieurs interlocuteurs." (pp. 9-10).

Pierre Dumont et Bruno Maurer, Sociolinguistique du français en Afrique francophone, 1995, pp. 3-4, précisent :

"On peut se demander ainsi ce qu'est la sociolinguistique. Est-elle un croisement de sociologie et de linguistique, forme caractéristique de la pratique des sciences humaines en cette fin de siècle ? Ou est-elle, comme l'affirme W. Labov dans Sociolinguistique, la linguistique ? A cette question, qui suscite encore aujourd'hui de dures controverses, nous essaierons de répondre en exposant les quelques concepts fondateurs de la sociolinguistique, ceux qui marquent sa rupture épistémologique [...].

[...] Dès le Cours de linguistique générale, F. de Saussure reconnaissait à la langue un caractère social indubitable mais condamnait la parole à être exclue du champ d'étude de la linguistique, car trop soumise aux variations individuelles. La linguistique structurale, se réclamant de l'héritage saussurien, fit donc de la langue un objet d'étude mais oublia - ou omit volontairement ? - de la considérer dans sa dimension sociale. L'objet linguistique fut réduit aux seuls systèmes linguistiques sans considération des conditions d'emploi de ces systèmes. Cet à priori théorique favorisa l'émergence d'études de type phonologique, syntaxique, et assura le triomphe d'une linguistique de la langue au détriment d'une linguistique de la parole.

La sociolinguistique naît d'un mouvement de bascule du premier vers le second pôle. Les travaux de W. Labov ont fait apparaître l'absolue nécessité de considérer en premier lieu la réalité des productions langagières et non plus des abstractions désincarnées, des constructions savantes qui sont plus le reflet de l'idéologie linguistique du chercheur que de la pratique réelle. La sociolinguistique se propose donc de partir de la parole et, avec elle, du sujet parlant [...]. Ce sujet est alors réinscrit dans un contexte social, celui dans lequel il vit et parle [...]. La linguistique était une science de cabinet, de laboratoire, faisant appel au besoin à des locuteurs idéaux, juges et garants de la norme linguistique, la sociolinguistique se devait d'être une linguistique de terrain. Ses outils étaient et restent le magnétophone, de plus en plus concurrencé par le camescope [...]."

Définitions de la communauté linguistique

Labov, William, Sociolinguistique, Editions de Minuit, 1976 :

"...il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue." (p. 228)".

2-La sociolinguistique : un autre regard sur le langage et les langues en sociétés

William Labov, l'un des pères fondateurs de la discipline considère que la sociolinguistique, c'est « tout simplement de [la] linguistique » (Labov, 1978, p. 258). Mais, Labov prend position contre les linguistes qui suivent dogmatiquement la tradition saussurienne et les enseignements du Cours de linguistique générale de F. de Saussure. Pour lui, les enseignements ne s'occupent nullement de la vie sociale : ils travaillent dans leur bureau avec un ou deux informateurs, ou bien examinent ce qu'ils savent eux-mêmes de la langue. Ils s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données "extérieures" tirées du comportement social » (Labov, 1976, p. 259).

On considère donc que les territoires de la sociolinguistique ont émergé suite aux critiques assez radicales des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique dominante au milieu du xx^e siècle – un certain structuralisme.

3-Les limites d'un certain structuralisme en linguistique

Le Cours de linguistique générale a constitué un tournant en linguistique « sciences du langage ». Ce cours, publié par les disciples de F. de Saussure en 1916, a jeté les bases d'une analyse rigoureuse du langage et des langues (voir Saussure, 1974, édition critique de T. de Mauro). Dans cet ouvrage, deux conceptualisations qui, précisément, ont fait problème parmi les linguistes qui ont exprimé leurs critiques face à une certaine interprétation des thèses saussuriennes qui empêchait de traiter toute la complexité du réel langagier.

3-1-Langue et parole

F. de Saussure a considéré la langue comme l'objet premier de l'analyse linguistique. Car « la langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome », « c'est un tout en soi et un

principe de classification » (Saussure, 1974, p. 25). F. de Saussure sépare la langue de la parole et du même coup :

1. ce qui est social [= la langue] de ce qui est individuel [= la parole] ;
2. ce qui est essentiel [= la langue] de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel [= la parole].

L'une des critiques adressées à l'ouvrage de F. de Saussure est : « tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène » et ainsi « la linguistique proprement dite » est « celle dont la langue est l'unique objet ». C'est ainsi que le Cours de linguistique générale rejette catégoriquement l'hétérogénéité hors de portée de la linguistique, fermant ainsi la porte à un structuralisme de la diversité, de la variation, variation et diversité n'ayant de pertinence que pour la parole.

Renvoie la variabilité hors des limites du système, seul descriptible, seul digne de l'attention du linguiste. Le champ du sujet parlant et de la modification permanente des usages est reconnu existant, mais c'est un champ hors les murs. La science [= la linguistique] fonde son objet en s'abstrayant du réel non homo-gène, en effaçant l'activité multiforme...

(Lafont, 1983, p. 11-13.)

Et c'est en référence à la révision des postulats de la linguistique saussurienne que William Labov (avec d'autres) va définir la perspective sociolinguistique :

S'il est nécessaire qu'une langue soit structurée pour fonctionner efficacement, comment les gens peuvent-ils continuer à parler pendant qu'elle se transforme, c'est-à-dire pendant qu'elle traverse des périodes de moindre systématisme ? [...] Nous soutenons que la solution de ce problème consiste à rompre l'identification entre structure et homogénéité [...]. Nous soutenons qu'une maîtrise quasi innée des structures hétérogènes n'a rien à voir avec la connaissance de plusieurs dialectes ni avec la « simple » performance [on pourrait aussi bien dire la parole au sens saussurien du terme], mais fait partie de la compétence linguistique de l'individu unilingue.

(Labov, 1976, p. 40)

Labov va entreprendre, au début des années soixante du XX^e siècle, une série d'enquêtes « en vue de trouver un système ou un ordre quelconque au sein de la variété [sociolinguistique] qui règne à New York » (Labov, 1976, p. 127). Ainsi, à partir de l'étude de plusieurs variables linguistiques et de la variation de la consonne [r] en particulier, qui peut être présente ou absente en position post-vocalique (exemple dans car = « voiture »). Il démontre l'existence d'un rapport systématique entre cette variation et l'appartenance à telle ou telle couche de la société.

4-L'objet de la sociolinguistique

La sociolinguistique, comme l'indique ce nom composé, concerne l'étude des rapports entre sociétés et langues. Elle n'est pas une branche de la linguistique, mais une autre conception de la langue, envisagée fondamentalement dès lors comme moyen de communication entre des individus qui constituent une société, avec ses règles, ses rites, ses pratiques. La sociolinguistique ouvre à une autre façon d'analyser les phénomènes linguistiques ; il s'agit donc de préciser des notions de base, mais aussi, en ouvrant à de nouvelles perspectives

d'approche des phénomènes linguistiques, de donner des méthodes et de rappeler l'importance des travaux sur le terrain en maîtrisant les techniques d'enquête pour devenir vraiment "sociolinguiste".

Comme le soulignent les définitions supra, nous serons amenés à étudier "les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques...", et surtout à prendre conscience du phénomène de la variation linguistique !

Dans cette perspective, on doit préciser quelles sont les sociétés qui intéressent le linguiste, et même plus précisément ce que l'on peut entendre par "société". Il s'agira en effet des groupes divers, diversement structurés, qui partagent en principe des moyens de communication, et notamment ont à leur disposition une ou plusieurs langues pour communiquer. Le linguiste s'intéresse bien peu à la "société globale" qui peut retenir le sociologue, mais beaucoup plus à des groupes plus ou moins vastes qui entretiennent des relations notamment d'échanges (dialecte, idiolecte). Toutefois, la langue, qui sert à communiquer, a aussi d'autres fonctions, notamment la fonction identitaire essentielle, mais il y a aussi la fonction esthétique, la fonction ludique (elle sert à jouer), etc.)

Nous devons pour cela préciser ce que l'on entend par langue. On appellera langue un médium de communication doublement articulé, qui a atteint un certain état de développement, conduisant à une certaine stabilité (souvent l'écriture acquise joue un grand rôle dans cette relative stabilité) et à un degré ou à une autre conscience de règles de fonctionnement reconnues par les locuteurs. Il faut ajouter aussi la reconnaissance de la langue en tant que marque d'identité d'une communauté linguistique, sans négliger, dans ce sens, sa définition par opposition à d'autres idiomes qui remplissent des fonctions comparables.

L'intérêt portera donc sur le statut d'une langue comme :

- Langue vernaculaire / véhiculaire
- Langue officielle / nationale / internationale...
- Langue orale / écrite...

Dans un cadre d'apprentissage, la langue se définit donc selon ses caractéristiques phonétiques, ses structures phonologiques, grammaticales et lexicales.

Les formes particulières, notamment géographiques et historiques, par exemple, prises par une langue à tels moments de son histoire, ou dans tels endroits de son ère de dispersion renvoient à ce qu'on appellera « dialectes ». Par extension on parle parfois de "dialecte social" pour désigner ce que l'on appelle aussi "sociolecte", c'est-à-dire variété d'une langue produite par un groupe socialement identifié, ou à un « idiolecte » pour chaque individu.

5-Domaine de la sociolinguistique

La définition d'un domaine tel que la sociolinguistique est intrinsèquement liée à la question des frontières disciplinaires ou encore à l'indépendance de la discipline dans le champ

pluridisciplinaire des sciences du langage. Il se pose alors la question de savoir si la sociolinguistique s'apparente à un domaine de la linguistique ou si elle se constitue comme une linguistique à part entière. Il semble devoir évaluer les degrés de proximité qu'entretient la sociolinguistique avec, d'une part, la linguistique, et, d'autre part, la sociologie. Certains auteurs abordent le sujet du point de vue théorique (P. Blanchet, J.-M. Eloy, G. Lüdi). L'identité disciplinaire de la sociolinguistique passe tout naturellement par l'identification de ce qui la distingue des autres disciplines linguistiques. Dans ce sens on se demande si l'interdisciplinarité contribue à l'élaboration d'une discipline. P. Blanchet insiste à ce sujet sur la nécessité de considérer l'interdisciplinarité comme un processus, commun à l'ensemble des sciences, et non comme un état qui qualifierait une discipline. Selon cet auteur, la sociolinguistique peut être conçue soit comme une discipline des sciences du langage, soit comme une discipline de la sociologie ou encore comme une interdiscipline qui se situerait, entre autres, à la croisée de ces deux domaines.

Pour P. Blanchet, la sociolinguistique est une discipline à part entière parcourue par de multiples mouvements interdisciplinaires et, si elle peut, selon les objectifs, se rapprocher des sciences du langage ou de la sociologie, elle n'est une sous-partie ni des unes ni de l'autre. Pour J.-M. Eloy, la sociolinguistique est constituée de multiples « croisements disciplinaires » qui, s'ils entraînent inévitablement une forte hétérogénéité, n'enlèvent rien au fait que la sociolinguistique est une discipline qui s'intéresse précisément à la langue comme une entité par essence complexe, nécessitant par là même une multiplication des points de vue s'y rapportant. Cet auteur voit que l'hétérogénéité propre à la sociolinguistique, et de là sa capacité à s'ouvrir à de nouveaux champs et à intégrer de nouvelles perspectives, la placent de fait "en avant-garde" dans le domaine des sciences du langage.

Quant à G. Lüdi, il ne part pas de frontières disciplinaires pré-établies, de la mise en relation de disciplines séparées, mais de "principes" théoriques qui sont présentés comme devant transcender les frontières isolant les sciences qui composent le champ d'étude du langage. L'auteur, pour délimiter le domaine de la sociolinguistique, il s'appuie sur un méta regard se déployant au travers de toutes les sciences du langage par l'entremise de la question du plurilinguisme. Sa vision privilégie une linguistique du plurilinguisme comme cadre principal à toute problématique relative au fait langagier.

6-Linguistique interne vs. linguistique externe

Les réflexions scientifiques, aujourd'hui, insistent sur les liens existant entre une discipline sociolinguistique et les autres domaines des sciences du langage. Certains considèrent que la sociolinguistique se doit défendre contre les attaques de la "structuro-linguistique", d'autres estimant qu'on ne pourrait pas s'intéresser aux langues sans prendre en compte à la fois les structures systémiques ET l'existence (sociale et historique en particulier) des locuteurs et des langues. J.-M. Eloy pense qu'on ne devrait pas réduire cette opposition, seule l'intégration d'une linguistique interne et d'une linguistique externe. Il défend ainsi la "'grande unification', entre le fonctionnement social (au sens de l'approche compréhensive) et les

contraintes systémiques, elles aussi socialement organisées et construites mais sémiotiquement bien différentes, qu'on qualifie parfois de "proprement linguistiques".

G. Lüdi rejette l'idée de considérer, d'une part, la langue comme un ensemble de règles dont l'existence et l'évolution sont dissociées des pratiques des acteurs et, d'autre part, le fait de représenter les langues comme des objets séparés assimilables à des communautés dont on pense pouvoir définir avec précision les frontières. L'auteur voit que langue émerge des activités qu'elle rend possibles: "le langage comme pratique (language) plutôt que comme structure (language), comme quelque chose que nous faisons plutôt que quelque chose sur quoi nous fondons nos activités". Il s'agit alors d'une vision "socialisée" de la notion de système: la notion de microsystème reconfigure la notion de langue, qui, loin d'être un vaste système d'unités décontextualisées, s'apparente à des organisations d'un nombre restreint d'unités qui se construisent et se remodelent dans et par les pratiques des acteurs. Alors que la notion de système implique une séparation entre la structure linguistique et le locuteur qui est censé l'instancier, celle de microsystème replace celui-ci comme acteur configurant pas à pas dans l'interaction les ressources langagières dont il dispose.

Pierre Encrevé, remet un peu d'ordre à l'aide de la bipartition classique linguistique externe – linguistique interne, et développe le programme labovien, assorti de la sociologie de Bourdieu, en lui réservant le nom de sociolinguistique. L'auteur développe en effet un aspect épistémologique précis, celui de l'observation (en particulier le paradoxe de Labov) et de l'enquête – la sociolinguistique d'après lui est spécifique par ses démarches d'enquête. Jean-Michel Eloy, en 1998, sous un titre qui "Echec et réussite de la sociolinguistique", cherche à montrer un certain nombre de nouveaux thèmes ou champs de recherche sociolinguistiques, et il semble donc retomber dans l'hétérogénéité que regrettait Mounin. Ses sous-titres sont: application, politique, écriture, la mort des langues, irrédentisme linguistique, naissance des langues, segmentation des variétés, épilinguistique, normativité, construction des langues, dialogisme. la notion de langue devient-elle le centre d'une problématique un peu nouvelle, où la machinerie linguistique est beaucoup plus soumise au fait social et politique, et où l'optique est très nettement constructiviste, remettant en question le travail des linguistes.

Il semble que tous les travaux sont hétéroclites. Y a-t-il urgence à lui donner une forte unité de domaine et de méthodes, comme le propose en fait Encrevé? Ou bien l'hétérogénéité des thèmes est-elle la modalité "normale" de la marche en avant de la sociolinguistique.

7-Comment expliquer cette l'hétérogénéité des thèmes ?

7-1-Synchronie et diachronie

Depuis la Renaissance, tantôt on a considéré les langues essentiellement comme des entités stables, tantôt on a prêté une attention quasi-exclusive à leur caractère mouvant ou évolutif. Saussure donne la priorité à la synchronie. Avant le milieu du XXe siècle, les dialectologues, dans l'ensemble, observent un état de langue de façon purement synchronique - une "photographie", dit Sever Pop (1950). Mais par la suite, certains chercheurs, même structuralistes, ne perdent pas de vue la diachronie. Ainsi Martinet,

nourri de dialectologie, travaille à concilier tout ce que l'observation de la réalité livre de mouvant et d'autre part la représentation de la langue comme un système de relations essentiellement stables: telle est en quelque sorte la fonction de son concept de "synchronie dynamique" (Martinet, 1990), qui réintroduit une perspective évolutive dans l'observation des parlars.

La sociolinguistique va reprendre la suggestion et la développer, réussissant à résoudre cette tension entre les deux approches complémentaires, synchronique et diachronique.

En résumé, en ce qui concerne la diachronie et la synchronie, la sociolinguistique s'est trouvée être le lieu d'une synthèse, d'une articulation, qui de toute évidence touche à la langue de façon centrale.

7-2- Variation et unité du système

La sociolinguistique donne, comme apport essentiel, une grande importance au concept de variation : tous les éléments du système sont soumis éventuellement à des faits non linguistiques. Il s'agit non seulement de la prise en compte d'un extralinguistique, mais par rapport à la notion de langue elle-même. Parler la même langue s'agit-il seulement du partage d'une référence normative?

Devant cette question de l'unité, on arrive soit à chercher à renforcer la description d'un noyau systémique, soit à donner un rôle décisif à l'idéologie ou l'imaginaire linguistique, notions elles-mêmes sous-tendues par l'histoire sociale ou par la psychologie sociale. Les deux tendances ont parfois du mal à s'entendre, et il semble qu'il serait exigeant de s'intéresser aux langues sans prendre en compte à la fois les structures systémiques ET l'existence (sociale et historique en particulier) des locuteurs et des langues? Cette position s'oppose à la fois à une linguistique purement systémiste ou "interne", ou encore asociale, et à une sociolinguistique purement "externe", qui considère que les contraintes systémiques ne changent rien à leur objet, strictement social ou anthropologique.

7-3-Frontières de langues

C'est un artifice de considérer une langue seule, une langue isolée. Depuis la seconde guerre mondiale – probablement en lien avec le rôle international accru des États-Unis et la montée du tiers-monde en importance politique, les questions liées à la pluralité des langues ont connu un grand développement. Au plan linguistique, il se pose la question des limites de systèmes. Certains linguistes, comme Uriel Weinreich, élève de Martinet, illustre parfaitement la conjonction d'un écrit marquant sur la "dialectologie structurale" (Weinreich, 1954) et un autre écrit marquant sur le plurilinguisme (Weinreich, 1966).

Cette prise de conscience montre qu'une langue n'est jamais seule, que toute situation comporte donc une pluralité de langues, on doit d'abord remarquer que certaines de ces questions peuvent être étudiées au plan sociologique, politologique, etc. Il semble que l'opposition entre linguistique interne et linguistique externe est moins important que la "grande unification", entre le fonctionnement social (au sens de l'approche compréhensive) et les contraintes systémiques, elles aussi socialement organisées et

construites mais sémiotiquement bien différentes, qu'on qualifie parfois de "proprement linguistiques".

La spécificité des linguistes, par rapport aux sociologues par exemple, intervient d'abord (chronologiquement) dans la description des conséquences de cette pluralité sur les langues elles-mêmes: c'est le thème des "contacts de langues", interférences, emprunts, hybridations diverses... depuis l'époque de Shana Poplack, on croit qu'il va être possible de décrire la grammaire des contacts de langues comme on décrit la grammaire d'un système: règles et structures. Mais, on a commencé à prendre conscience que la langue système, la langue saussurienne, et souvent aussi la langue standard, ne correspondent qu'à une partie des pratiques langagières, et que le rapport de celles-ci avec les contraintes des systèmes linguistiques est indirect.

La prise en compte de la pluralité des langues – à tout niveau: linguistique, micro social, sociétal, géopolitique, individuel, éducatif... a été considéré le plus souvent comme des questions sociolinguistiques. il n'y a pas de nécessité, semble-t-il, logique à ce que de "purs" linguistes systémistes acceptent comme leur objet la comparaison entre des systèmes (contrastivisme, typologie), mais non les rapports effectifs entre les langues, dans la réalité.

8-Plurilinguisme et contact de langues

8-1-Bilinguisme / plurilinguisme

Le bilinguisme était considéré sous l'auspice de la linguistique structuraliste comme la maîtrise parfaite et égale de deux langues. Il ne concernait qu'une partie infime de la communauté linguistique (voyageurs, interprètes, enfants doués). Mais, avec l'avènement de la sociolinguistique, de nouvelles définitions ont été proposées, des définitions qui tablent non sur « la compétence linguistique », mais, sur « la compétence de communication ». D'après cela, on entend par « bilinguisme » ou « plurilinguisme » l'usage de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe dans une situation « langue dans un sens général ».

8-2-Markes transcodiques

Comme le rappelle Lüdi, les formulations transcodiques ont un fort potentiel acquisitionnel, puisque dans « La situation bilingue-exolingue (...) favorise la formulation transcodique, qui fait partie des stratégies compensatoires interlinguales et qui consistent en un emploi potentiellement conscient dans un énoncé en L2, d'une séquence perçue par le locuteur non natif (LNN) comme appartenant à une autre langue (normalement L1), dans le but de surmonter un obstacle communicatif ».

Ces marques transcodiques peuvent être réparties en cinq catégories :

8-2-1-L'interférence : elle réfère à l'interaction de deux processus psycholinguistiques qui fonctionnent habituellement de façon indépendante chez une personne bilingue. C'est une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact. L'interférence est proche de l'emprunt, mais elle s'en distingue dans la mesure où l'emprunt peut être conscient alors que l'interférence ne l'est pas. Les calques, les faux-amis, et mélanges des codes sont considérés

comme des interférences dans la mesure où ils sont produits inconsciemment. L'interférence se manifeste chez les locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue.

L'interférence peut se manifester à tous les niveaux de la langue : phonémique, morphémique, lexical, grammaticale, etc.

8-2-1-1-L'interférence phonologique est des erreurs à prononcer certains phonèmes de la langue secondaire à cause de l'influence des phones de la langue maternelle.

8-2-1-2-Selon Chaer (2004: 123), l'interférence morphologie se trouve dans la formation des mots avec l'affixe. Les affixes dans une langue sont utilisés pour former les mots dans une autre langue. L'interférence morphologie est une faute à cause de l'influence des morphèmes de la langue maternelle à la langue seconde.

8-2-1-3-Benchehida (1997: 20) dit que l'interférence lexicale est un changement permanent qui affecte le lexique d'une langue, en partie dû à l'importation de termes nouveaux, empruntés à d'autres langues.

8-2-1-4-Selon Lekova (2010: 322), l'interférence grammaticale correspond au changement des structures et des éléments structuraux dans la langue étrangère.

8-2-2-L'emprunt : un emprunt est un mot, morphème ou une expression qu'un locuteur emprunte à une autre langue sans le traduire, mais en l'adaptant généralement aux règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques de sa langue (dite «langue d'accueil»).

8-2-3- Le calque : Le calque est une construction transposée d'une langue à l'autre. C'est un mode d'emprunt d'un genre particulier. Un écrivain algérien pourrait utiliser, par exemple un proverbe algérien dans ses romans écrits en français, et le fait de procéder à la traduction, l'expression idiomatique sera considérée comme « un calque ».

8-2-4-L'alternance codique/code switching : « On appelle alternance de langues la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes alors que le ou les interlocuteur(s) sont expert(s) dans les deux langues ou dans les deux variétés (alternance de compétence) ou ne le sont pas (alternance d'incompétence). On parle aussi à ce sujet d'alternance de codes ou de code switching ». (JEAN Dubois et al : 2002, p. 30)

8-2-5- Le mélange de langues (mélange codique) / code mixing: « Dans les situations de bilinguisme, l'apparition dans le même mot d'éléments appartenant à deux langues différentes est un code-mixing, ou mélange de langues ». (JEAN Dubois et al : 2002, p. 297).

Le mélange codique ou (code-mixing) est défini, chez un sujet bilingue comme l'usage d'éléments d'une langue parlée (phonétique, syntaxique, lexical), dans une autre langue parlée. J.F. Hamers et M. Blanc soulignent à propos du code mixing :

« qu'il est caractérisé par le transfert d'éléments d'une langue Ly dans la langue de base Lx ; dans l'énoncé mixte qui en résulte on peut distinguer des éléments de Lx qui font appel à des

règles des deux codes.(...) le mélange de codes transfère des éléments linguistiques et pouvant aller de l'item lexical à la phrase entière ;si bien qu'à la limite, il n'est pas toujours facile de distinguer entre le code-mixing ou le code-switching.» (HAMERS J.F. et BLANC M.1994, p.89)

9- Langues et politique

Il s'agit en cela d'une question philosophique et politique qu'une question linguistique. Ce qui paraît important ici, c'est la contribution des préoccupations politique au développement de la sociolinguistique. Certains chercheurs disent un certain nombre de choses importantes en figurant les langues, dans une situation donnée, par des cercles ou autres figures fermées. En effet, c'est l'inconvénient plus gênant de ne prendre la langue que telle que l'a construite et nommée la société. Les langues dont nous parlons sont-elles des productions sociopolitiques ?

Sur le plan politique, cette production politique des langues fait rarement l'objet d'un consensus intégral: il y a très souvent des conflits, ou tout au moins des contradictions, sur la définition même des idiomes en présence. La sociolinguistique d'aujourd'hui, c'est d'avoir été directement sensible à ces contradictions, et d'en avoir fait sens en leur donnant un véritable statut scientifique, un statut théorique.

De très nombreux conflits, qui s'étalent parfois sur un bon nombre d'années, touchent à la "reconnaissance" de langues minoritaires, où ce sont des conflits socio-politiques qui sont à la source de véritables progrès scientifiques. Les linguistes sont très souvent divisés sur les sujets de l'« apparition » ou de l' « émergence » d'une langue, l'enjeu des disputes se réduisant parfois à la qualification soit de "langue" soit de "dialecte". Pour Kloss (1967), l'individuation des langues doit à l'élaboration, qui marque les différences et construit les cohérences et les spécificités, ou à la distance (entre les systèmes) perçue comme donnée et déjà là aux yeux de tous.

Sur les mêmes conflits, se sont développées les théories de la diglossie¹. Le concept de "rapports diglossiques" reste aujourd'hui plus utilisé que celui de "situation diglossique", souvent jugé un peu simpliste au vu des analyses plus fines que l'on fait maintenant. Quoi qu'il en soit, la théorie diglossique a permis de repenser un problème central de la linguistique, celui de la différence entre langue et dialecte², qu'elle a en quelque sorte "dégonflé" en identifiant ses responsables socio-politiques.

10-Le « marché linguistique

Il est important de noter que l'éventuelle forme standard d'une langue est ainsi une « norme » parmi d'autres. Bien que « pris communément pour la modalité première et naturelle d'une

¹ Quelle est la différence entre bilinguisme et diglossie ?

Est que "diglossie" est cohabitation de deux langues parmi une même population, l'une d'elles étant pressentie comme formelle et l'autre comme inférieure et impropre à certains usages formels tandis que "bilinguisme" est situation sociale dans laquelle deux langues sont utilisées.

² Quelle est la différence entre langue et dialecte ?

Ce qui différencie la langue du dialecte ou du parler est le degré de reconnaissance officielle de leur statut, décrétée par l'État ou une autre forme de pouvoir dominant.

langue, [le standard] est en réalité le résultat artificiel d'un long processus interventionniste de codification ou normalisation » (Knecht, 1997, p. 194). Pour une langue, sa « légitimité n'a rien d'intrinsèquement linguistique ; elle obéit aux règles d'un marché linguistique dominé par les détenteurs d'un capital symbolique » (Francard, 1997a, p. 160). La vérité linguistique semble donc dépendre de la traduction symbolique d'une stratification sociale : les groupes qui détiennent la maîtrise du capital culturel imposent leur « style » comme étalon de référence pour hiérarchiser l'ensemble des productions langagières en concurrence au sein du marché linguistique. (Francard, 1997b, p. 201).

La langue dite standard ou normative ou encore « correcte » est donc une forme plus ou moins spécifique dans un vaste ensemble où la diversité, voire la pluralité sont la règle des pratiques linguistiques dans le sens où une langue, une forme linguistique n'existe pas sans locuteurs. Il s'agit en effet des discours qui l'autolégitiment, et dans lesquels celles et ceux soit qui se perçoivent comme les détenteurs de la Norme, soit de celles et ceux qui aspirent à détenir totalement cette norme. Labov montre ainsi le rôle moteur joué par certaines classes sociales dans la diffusion du changement linguistique. La notion d'insécurité linguistique est ainsi intimement liée à deux concepts centraux de la constitution du champ sociolinguistique : le concept de communauté linguistique et le concept de norme. Pour Pierre Bourdieu la domination symbolique se traduit, autant dans le domaine de la prononciation qu'en lexique ou en syntaxe, par des[...] corrections, ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés, par un effort désespéré vers la correction, soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leur prononciation, de leur lexique (avec toutes les formes d'euphémisme) et de leur syntaxe ; ou dans le désarroi qui leur fait « perdre tous les moyens », les rendant incapables de « trouver leurs mots », comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue. (Bourdieu, 1982, p. 38).

BORDIEU, voit que «les échanges linguistiques en communauté relèvent d'une économie spécifique, économie qui donne lieu à un « marché » dominant dont les « prix » sont fixés (tacitement, bien entendu) par ceux qui possède le « capitale » culturel et linguistique requis pour imposer leur domination, et en obtenir des« profit » (P.BOURDIEU, 1982, P.59-95) .

Les sujets qui sont exposés au sentiment d'insécurité linguistique sous estiment leur propre langue car ils considèrent qu'elle n'a pas de légitimité, et surestiment celle des autres qui selon eux a plus de légitimité, même s'il ne la maîtrise pas. Cette insécurité linguistique désigne un sentiment de faute chez le locuteur, mais aussi une absence de confiance en soi lors de la prise de parole et l'hypercorrection, ce sentiment chez certains locuteurs suscite est la répercussion directe des représentations linguistiques qu'ont ses locuteurs à l'égard de leur langue, qui se trouve être souvent négative et provoque une auto-dépréciation d'un côté et sur-évaluation de la langue des autres d'un autre côté.

Conclusion

S'il y a une remise en question de la sociologie, la démarche linguistique se voit être questionnée par ces courants que l'on appelle sociolinguistique, analyse du discours. Il se pose alors la question de l'inscription d'une pratique de recherche dans le champ du politique, pour des courants sociolinguistiques et d'analyse de discours chacun à sa manière.

Ainsi la propriété commune d'écoles, de courants, de chercheurs aussi divers que M. Pêcheux, W. Labov, J.B. Marcellesi, J.P. Faye, R. Robin, c'est d'avoir eu un enjeu explicitement politique au départ de leurs recherches; enjeu politique et non uniquement scientifique comme dans la linguistique dominante. Bien sûr, on peut objecter que la linguistique formelle aussi est inscrite politiquement. Aucune recherche ne se développant en dehors d'une formation sociale donnée, il est évident qu'elle est partie prenante du champ social, même si elle se donne l'illusion d'être neutre et universaliste.

Bibliographie

- Marie-Louise-Moreau, Sociolinguistique, éd. Mardaga, 1997
- Gilles Siouffi, 100 fiches pour comprendre la linguistique, éd. Bréal, 1999
- Jacky Simonin et Sylvie Wharton, sociolinguistique du contact, éd. EAN, 2013
- http://archives.univ-biskra.dz/bitstream/123456789/15074/1/BENALI_ALAA_EDDINE.pdf
- <http://creoles.free.fr/sociolinguistique/definitions.htm>
- http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1976_num_41_1_3139
- http://www.sociolinguistique.fr/pdf/Module_Intro.pdf
- <https://books.openedition.org/enseditions/12402?lang=fr>
- https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1980_num_12_1_1247
- <http://journal.unnes.ac.id/sju/index.php/lel>
- http://eole.irdp.ch/activites_eole/annexes_doc/annexe_doc_18.pdf
- <https://arlap.hypotheses.org/6617>
- <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00676709>
- <http://elearning.univ-jijel.dz/course/view.php?id=1752>